

Pour ou contre l'écotaxe ?

CONTRE

Alain Glon est membre du Collectif de convergence des intérêts bretons. Un collectif d'entrepreneurs, formé en juin dernier, qui se bat pour éviter « *que ne se poursuive le déclin des activités en Bretagne* ».

« Dans l'idée, l'écotaxe-poids-lourd aurait peut-être pu être supportée en Bretagne si nous étions plus performants sur d'autres points. Mais notre région est en récession et les entrepreneurs sont acculés. L'addition des intérêts particuliers ne fait plus l'intérêt général. Pourtant, les pays peuvent avoir une vision économique avec des mesures contraignantes. Nous n'y sommes pas opposés si elles sont constructives. Mais là, l'écotaxe ne répond à aucun projet. Et elle est destructrice sur le territoire. Nos pays voisins ont une stratégie en économie, nous n'en avons pas. »

POUR

Daniel Picquet-Pellorce est vice-président de Bretagne Vivante, association naturaliste régionale, membre de France Nature Environnement, qui a participé au Grenelle de l'Environnement en 2007.

« Comme France Nature Environnement qui a négocié le Grenelle de l'environnement, Bretagne Vivante est, bien entendu, en faveur de la taxe dans son principe. Notre association l'a clairement affirmé dès octobre 2008.

Pour autant, faut-il encore que la mise en œuvre de la taxe corresponde bien aux buts poursuivis. Il nous semble que la taxe tel qu'elle est proposée à ce stade ne se préoccupe pas de savoir quels sont les transports routiers actuels qui sont

transférables à d'autres modes.

Il a fallu effectivement intervenir pour mettre hors taxe la collecte de lait. On comprend bien que d'autres transports relèvent de la même nature : transferts locaux d'animaux vers les abattoirs, transports locaux d'alimentation pour le bétail, et sans doute beaucoup d'autres... qui nécessitent du transport routier. Aussi l'idée d'appliquer la taxe uniquement sur des transports de longue distance (supérieurs à 300 ou 400 km), permettrait peut-être d'ajuster la taxe avec son objectif de transfert modal qui est impossibles sur les axes de campagne. »

Retrouvez la suite de l'article [dans le dernier numéro du magazine Bretagne Durable.](#)

